



*Association pour la sauvegarde des poteaux des trois forêts  
de Chantilly-Ermenonville-Halatte*

**COTISATION 2023**

Ouvrant droit à l'envoi d'un reçu fiscal (1)

**BULLETIN d'ADHESION ou de RENOUELEMENT**

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion pour l'année 2023

Cotisation de base 20 €

Cotisation couple 30 €

Membre bienfaiteur 50 €

Membre donateur, à partir de 100 €

Règlement au choix :

- par carte bancaire (site 100 % sécurisé) en cliquant sur le lien ci-dessous

<http://boutique.macotisation.fr/collect/APTF/COTISATION-2023/6jMxe3dy>

- par virement en mentionnant bien votre nom

N° IBAN : FR76 1870 6000 0095 6753 0015 312

BIC : AGRIFRPP887

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'A.P.T.F,  
à adresser au trésorier Régis EVAIN 4, rue des Sablons 60200 COMPIEGNE

(1) Notre association est un organisme d'intérêt général, permettant la déduction de 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu (sociétés : 60% dans la limite de 5% du CA)  
Vous recevrez un reçu fiscal dès l'enregistrement de votre cotisation

*Association déclarée à la Sous-préfecture de Senlis et régie par la loi de 1901 (J.O du 4 février 2006)*

*29, rue Louis Blanchet 60300 Aumont-en-Halatte*

[www.poteauxtroisforets.com](http://www.poteauxtroisforets.com)

courriel : [poteauxtroisforets@gmail.com](mailto:poteauxtroisforets@gmail.com)